

Commune de
LARRE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le 9 septembre à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Larré dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Camille LE CLAIRE, Maire.

Nombre de Conseillers

en exercice	15	Date de convocation du Conseil Municipal : 1 ^{er} septembre 2026
présents	14	<u>PRESENTS</u> : Mesdames LE CLAIRE, DELBOS, RENOU, HONORE, BELLINI, LE BAGOUSSE, HUMBERT
votants	14	MM., NICOLAS, JAFFRELOT, PETIT, LOCICERO, DARCEL, GOUMAN, GUENIOT

ABSENTS : LERNER

M. JAFFRELOT a été nommée secrétaire.

2026-09-05 Bâtiments communaux : mise en gestion

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commune dispose actuellement d'un parc locatif de ;

Considérant que la gestion administrative et le suivi de ces bâtiments sont jusqu'à présent assurés directement par le personnel communal ;

Considérant la nécessité de garantir une gestion efficace et adaptée des biens communaux, notamment en matière de suivi administratif, juridique, locatif et technique ;

Considérant qu'il apparaît opportun de confier cette mission à un prestataire spécialisé afin d'assurer un suivi régulier et professionnel des bâtiments concernés ;

Considérant la proposition de confier la gestion des logements locatifs et des bâtiments commerciaux communaux à l'entreprise **SOLHIA** ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** de confier à l'entreprise **SOLHIA** la gestion des bâtiments communaux concernés, comprenant notamment les 19 logements locatifs et les bâtiments à usage commercial ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document, convention, contrat ou acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, dans le respect des règles de la commande publique et des crédits budgétaires disponibles.

Pour copie conforme.
Le Maire,
Camille LE CLAIRE

